



Périodes d'entraînements - Normes

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'entraînements prescrits par l'ARSC, en fonction de chaque division et classe. Ces normes sont basées sur les exigences des divers programmes de la Fédération de soccer du Québec ainsi que sur les besoins de chaque division et classe. La Ville reconnaît les normes prescrites par l'ARSC. La Ville répondra à ces normes en fonction des ressources disponibles.

	Âge	FRÉQUENCE HEBDOMADAIRE	DURÉE DE CHAQUE SÉANCE
Classe AAA			
Soccer à 11	U14 à senior	1 fois semaine : 1 terrain régulier complet 2 fois semaine : ½ terrain régulier	90 minutes
Classe AA			
Soccer à 11	U13 à senior	2 fois semaine : ½ terrain régulier	90 minutes
Soccer à 9	U11 à U12	2 fois semaine : ½ terrain à 9	90 minutes
Classe A			
Soccer à 11	U13 à senior	1 fois semaine : ½ terrain régulier	90 minutes
Soccer à 9	U11 à U12	1 fois semaine : ½ terrain à 9	90 minutes
Soccer à 7	U9 à U10	1 fois semaine : ½ terrain de soccer à 7	60 minutes
Classe Local			
Soccer à 11	U13 à senior	1 fois semaine : ½ terrain régulier	90 minutes
Soccer à 9	U11 à U12	1 fois semaine : ½ terrain à 9	90 minutes
Soccer à 7	U9 à U10	1 fois semaine : ½ terrain de soccer à 7	60 minutes
Soccer à 5	U7 à U8	1 fois semaine : terrain 25 par 30m ou 30 par 36m	60 minutes
Soccer à 4	U4 à U6	1 fois semaine : terrain 25 par 30m ou 30 par 36m	60 minutes
Soccer à 3	U4 à U6	1 fois semaine : terrain 18 par 22m ou 25 par 30m	60 minutes

Mise à jour : janvier 2014



Fournisseurs officiels de l'ARS Concordia

